



MAIRIE DE CANTE

13 Rue du Général Sarrut
09700 CANTE
05.61.67.85.09
mairie@mairiedecante.fr
<http://www.mairiedecante.fr>

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIERS - CANTON Des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°DE_2025_017

SEANCE DU 12 JUILLET 2025

2^{ème} réunion : le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du 08 juillet 2025, le conseil municipal a été convoqué une nouvelle fois.

Le conseil municipal peut délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.

Date de la convocation : **08 juillet 2025**

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
10	05	05
Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
05	00	00
Adoptée		

L'an deux mille vingt-cinq, le douze juillet, à 08 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CANTE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de la commune, sous la présidence de M Eric CANCEL, Maire.

Étaient présents : M Eric CANCEL, Mme Jacqueline CHATELAIN, M Jean-Jacques GIMENO, M Sébastien CATHALA, M Philippe BISOGNIN,

Étaient représentés :

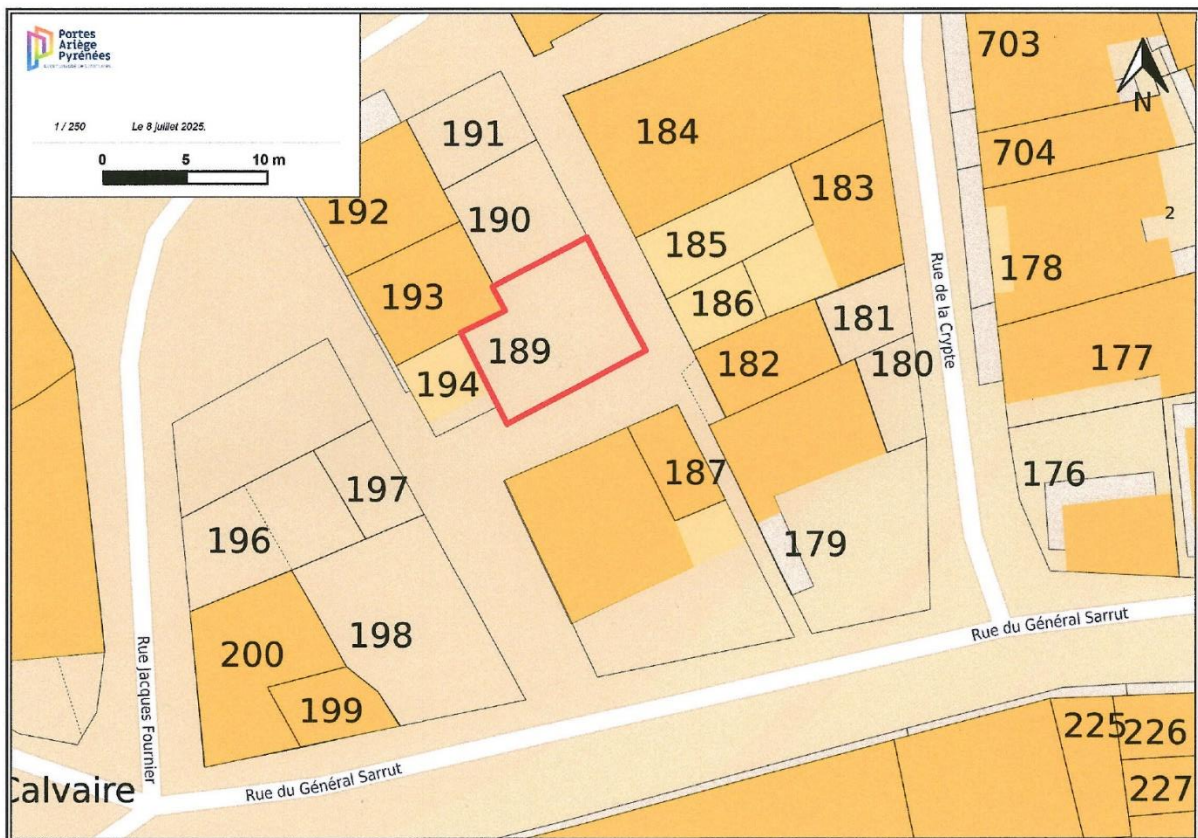
Étaient Absents & excusés : Mme Wendy BURG, M Nicolas BLANCHOT, Mme Marion LAFFITTE DE PETIT, Mme Nadine CLAPIER, M Hubert GRAS,

En conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales : **M Jean-Jacques GIMENO a été nommé secrétaire de la séance.**

OBJET : Cession de la parcelle C189 (bornage non délimité) en faveur de la commune
Retire & remplace délib 2024/026

Monsieur le Maire,

Les propriétaires de la parcelle C189 ont donné leur accord pour la cession de ladite parcelle, à la commune pour l'euro symbolique. En contrepartie, la commune prendra à sa charge les frais de notaire et le montant du tabouret à positionner sur la parcelle C213 assurant l'assainissement collectif de l'habitation de la parcelle C214 (19 rue du Général Sarrut) :



M le Maire propose qu'en échange la municipalité s'engage à assumer les frais de notaire

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte la proposition de Monsieur Le Maire et le mandate pour élaborer et signer les documents nécessaires à sa mise en application

Pour extrait conforme

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

Le Maire M Eric CANCEL	Secrétaire de séance M Jean-Jacques GIMENO
	

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Pamiers le : 15 juillet 2025